

Direction des ressources humaines
Sous-Direction des compétences
Bureau du recrutement

AVIS DE RECRUTEMENT SANS CONDITION DE DIPLÔME
DE 80 ADJOINT·E·S D'ACCUEIL, DE SURVEILLANCE ET DE MAGASINAGE DE 1ÈRE CLASSE DE LA VILLE DE
PARIS, SPÉCIALITÉ MAGASINIER·ÈRE DES BIBLIOTHÈQUES

Un recrutement sans condition de diplôme visant à pourvoir 21 emplois d'adjoint·e d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1ère classe de la ville de Paris, spécialité magasinier·ère des bibliothèques est ouvert à partir du 9 septembre 2024 (date de début des épreuves).

CONTEXTE :

La Ville de Paris vous offre des possibilités **d'effectuer** une carrière particulièrement intéressante en termes de responsabilités et de formation. Selon vos compétences, votre formation, vos aspirations, votre expérience, vous pourrez tout au long de votre parcours professionnel

- o Vous former
- o Évoluer hiérarchiquement ou effectuer des mobilités géographiques tout en restant dans la capitale
- o Travailler dans un esprit de collaboration visant l'intérêt commun
- o Concilier votre vie professionnelle et votre vie privée

Tous les talents et les diversités de parcours sont bienvenus.

DESCRIPTION DU POSTE ET CONDITIONS D'EXERCICES :

Les adjoint·e·s d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1ère classe, spécialité magasinier·ère des bibliothèques exercent leurs missions au sein du réseau des bibliothèques municipales regroupant 68 établissements,

MISSIONS QUOTIDIENNES :

- Assurent diverses missions au contact du public : accueil, information, inscriptions, réservations, prêts ;
- Participent à la mise en place et au classement des ouvrages et assurent leur équipement, leur entretien matériel ainsi que celui des rayonnages ;
- Veillent au respect du règlement des bibliothèques et à l'application des règles de sécurité ;
- Contribuent éventuellement aux actions de conservation et de valorisation des collections (par exemple la numérisation, l'action culturelle) et aux nouveaux services proposés dans les bibliothèques (numérique, multimédia).

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Horaires et rythme de travail variables (horaires parfois tardifs (19h), travail le samedi voire un dimanche sur 5) - Accueil du public - Port de charges : manutention, gestes répétitifs - Travail sur écran - Travail en open space - Traitement des incidents et incivilités

CONDITIONS POUR POSTULER :

Ce recrutement est ouvert aux candidat·e·s remplissant, au plus tard le 9 septembre 2024, date de la première réunion de jury chargée de la sélection des dossiers, les conditions générales d'accès à la fonction publique

- Être de nationalité française ou ressortissant·e d'un État membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen, de la confédération suisse, de la Principauté de Monaco ou de la Principauté d'Andorre ;
- Jouir de ses droits civiques ;
- Posséder un bulletin n°2 du casier judiciaire dépourvu de mentions incompatibles avec l'exercice des fonctions ;
- Se trouver en position régulière au regard du code du service national ;
- Remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction ;
- Remplir les conditions d'âge légales pour travailler.

MODALITÉS DES ÉPREUVES :

Le recrutement comprend les épreuves suivantes :

Phase I – Admissibilité

- Sélection des candidatures sur dossier (coefficient 1)

Phase II – Admission (uniquement pour les candidats admissibles à l'issue de la phase I)

- Épreuve orale :

Cet entretien avec le jury est destiné à apprécier l'aptitude à tenir le poste et les motivations du/de la candidat(e) (durée : 15 mn dont 3 mn pour exposer son parcours professionnel et ses motivations pour le poste ; coefficient 1).

En introduction, le jury vous demandera de vous présenter en abordant les points suivants :

1. Votre parcours professionnel,
2. Les compétences acquises,
3. Vos motivations à rejoindre la Ville de Paris sur les missions d'adjoint-e d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1ère classe, spécialité magasinier-ère des bibliothèques, Il vous est conseillé de préparer votre présentation et de réviser les points suivants d'adjoint-e d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1ère classe, spécialité magasinier-ère des bibliothèques, les droits et devoirs des fonctionnaires, l'organisation de la Ville de Paris. Vous trouverez toutes ces informations sur le site de la Ville de Paris et sur la fiche fonction jointe à votre convocation pour l'épreuve orale.

Les résultats des épreuves seront affichés à une date précisée ultérieurement sur les panneaux extérieurs de la direction des ressources humaines, 2 rue de Lobau – 75004 Paris et sur www.paris.fr/recrutement.

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

Dates d'inscriptions : du 17 JUIN AU 11 JUILLET 2024

- ➔ Par internet : [Rejoignez la ville de Paris - Accueil](http://www.paris.fr/accueil)

Devront impérativement être joints les documents suivants :

- Votre carte nationale d'identité ;
- Un curriculum vitae détaillé indiquant notamment les éléments complets d'état civil, le niveau d'études, les formations suivies et les emplois occupés en précisant leur durée ; (il vous est possible d'utiliser le modèle CV permettant de présenter votre parcours professionnel à remplir, téléchargeable sur www.paris.fr/recrutement.)
-

Les candidats sont invités à joindre tout document utile (lettre de motivation.....)

MODALITÉS DE RECRUTEMENT ET INSCRIPTION PAR VOIE SPECIFIQUE :

La ville de Paris organise aussi un recrutement emplois d'adjoint-e d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1ère classe de la ville de Paris, spécialité magasinier-ère des bibliothèques par voie spécifique réservé aux personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi dont les travailleurs en situation de handicap. Les dates d'inscription au recrutement par voie spécifique sont identiques à celles du recrutement par voie générale, **un délai supplémentaire de 15 jours** est accordé pour les dépôts de dossiers. Ce recrutement est conditionné au nombre de postes vacants, aux compétences recherchées et à la compatibilité du handicap avec le poste souhaité.

Vous pouvez candidater selon les modalités décrites ci-dessous. Les inscriptions aux deux voies de recrutement seront examinées en parallèle.

Par internet :

<https://recrutement.paris.fr/recrutement/jsp/site/Portal.jsp?page=offre&view=recrutementSpecifique>

ou par formulaire de candidature **par voie spécifique** à retirer et à déposer à l'adresse suivante :

Ville de Paris - Direction des ressources humaines – bureau du recrutement – 2, rue de Lobau – 75004 Paris

Pour être enregistrée et afin d'étudier votre candidature, votre inscription doit comporter impérativement les documents suivants :

- Votre carte nationale d'identité ;
- Le formulaire de candidature rempli , téléchargeable sur www.paris.fr/recrutement).
- Un curriculum vitae détaillé indiquant notamment les éléments complets d'état civil, le niveau d'études, les formations suivies et les emplois occupés en précisant leur durée ; (il vous est possible d'utiliser le modèle CV permettant de présenter votre parcours professionnel à remplir)

L'ensemble de ces documents sont téléchargeables sur le lien suivant :

<https://www.paris.fr/pages/le-recrutement-des-travailleurs-en-situation-de-handicap-4674>

- Vous devez également joindre le document attestant que vous êtes bénéficiaire de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH, RQTH, AAH, carte mobilité inclusion mention invalidité, etc.)

Les candidats sont invités à joindre tout document utile (lettre de motivation,...)

MODALITÉS DE L'ÉPREUVE PAR VOIE SPÉCIFIQUE :

Les candidats dont le dossier est recevable (après sélection) seront convoqués pour passer l'épreuve orale :

- Un entretien de motivation et de vérification de l'aptitude à tenir l'emploi
(durée : 15 mn dont 3 mn pour exposer son parcours professionnel et ses motivations pour le poste ; coefficient 1).

Les candidats nécessitant des aménagements d'épreuves, doivent joindre un certificat médical récent à remplir et téléchargeable sur www.paris.fr/recrutement établi par un médecin agréé-e précisant la nature des aménagements d'épreuves.

La liste des médecins agréé-e-s disponible auprès du centre de gestion de votre département sur <https://www.iledefrance.ars.sante.fr/listes-de-medecins-agrees-en-ile-de-France>

Les résultats seront communiqués individuellement par voie postale ou par mail. En cas de réussite, les agent-e-s recruté-e-s le sont en qualité d'agent contractuel pour une période d'un an, renouvelable une fois. À l'issue de cette période, ils-elles sont titularisé-e-s, sous réserve d'avoir fait preuve de leur aptitude à exercer leurs fonctions.

En cas de difficulté pour l'inscription en ligne, nos équipes vous accueillent à l'adresse suivante :

Ville de Paris - Direction des ressources humaines – bureau du recrutement – 2, rue de Lobau – 75004 Paris

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 excepté les samedis, dimanches et jours fériés.